## Le Harcélement : parlons-en!

Charles de Foucauld



Flashez ce QR-CODE pour vous rendre sur le site du gouvernement dédié au harcélement





1. En quelle classe es-tu ? Coche la réponse : 6ème ☐ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème ☐
2. Quelle âge as-tu ?
3. Es-tu un garçon ou une fille ? Garçon □ Fille □
4. Dans ton collège en particulier, as-tu peur d'être?  • Attaqué(e) physiquement ou blessé(e) par un autre élève ou un groupe d'élèves? NON□ OUI□  • Ridiculisé(e) ou tenu(e) à l'écart à cause de ta culture ou de tes origines? NON□ OUI□  • La cible de rumeurs ou mensonges? NON□ OUI□  • Harcelé(e) verbalement ou embêté(e)? NON□ OUI□
5. Pense à la dernière fois où tu as été intimidé(e) ou harcelé(e) d'une quelque façon. Qu'as-tu fait ? Coche toutes les réponses qui sont vraies pour toi.  J'ai fait semblant de rien □  J'ai prévenu mes parents □  J'ai prévenu un adulte du collège □  J'ai manqué l'école pendant au moins une journée □  Je suis allé(e) chercher de l'aide □  Je n'ai pas été intimidé(e) ou harcelé(e) □
6. Évites-tu certaines salles ou certaines parties du collège pour ne pas te faire harceler ? NON□ OUI□
7. Est-ce que tu subis ou as déjà subi du harcèlement sur les réseaux sociaux ? NON□ OUI□ Si oui lequel ?
8. As-tu déjà aidé quelqu'un qui s'est fait harceler ?
9. As-tu connaissance du programme "PHARe" qui est un dispositif mis en place par l'éducation nationale ? NON□ OUI□
10. Aimerais-tu te porter volontaire pour être élève ambassadeur de ce programme qui consiste à lutter contre le harcèlement ? NON□ OUI□
Si tu as besoin d'aide à cause d'un problème avec d'autres élèves du collège, nous pouvons te contacter :  • NON, je ne veux pas être contacté(e) □  • OUI, contactez-moi □  Je m'appelle :

• TU PEUX aussi parler à un adulte du collège en qui tu as confiance : un enseignant, un assistant d'éducation, la conseillère principale.

•TU PEUX aussi appeler le 30 18, un numéro vert gratuit pour signaler le harcèlement à l'école.

• CE QU'IL EST DÉCONSEILLÉ DE FAIRE :

Ne tentez pas de gérer vous-même le problème, ni de contacter l'auteur des faits : cela pourrait aggraver la situation.